

Association « BÊTE A BON DIEU PRODUCTION »

22 rue Deparcieux - 75014 Paris

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Créée en 2004, l'association « BÊTE A BON DIEU PRODUCTION » promeut l'égalité entre sourds et entendants à travers la création et la diffusion de spectacles vivants, ainsi que toutes actions culturelles, citoyennes et artistiques accessibles à tous en français et en langue des signes.

En 2017, l'association, qui s'était structurée en 3 pôles d'activités (pôle Média Citoyen, pôle Clameur Public - compagnie de théâtre - et pôle animation) a dû recentrer ses activités, compte-tenu des difficultés financières rencontrées (redressement judiciaire en 2017).

Bête à Bon Dieu Production s'engage dans l'éducation pour tous, associée à la création artistique, en français et en langue des signes.

Jusqu'en 2021, l'association portait deux projets phares : **Clameur Public** : compagnie de théâtre gestuel et contemporaine, en français et en langue des signes (actuellement avec la crise sanitaire cette activité a été suspendue) et **Philoscène**.

Ce dernier projet met en place tout au long de l'année, des ateliers à visée philosophique et d'expression artistique, théâtrale et musicale pour les enfants, les adolescents et les adultes (une cinquantaine d'ateliers organisés en 2021) ainsi qu'un festival de pratique de la philosophie et du théâtre, avec une spécificité d'accompagnement en Langue des Signes Françaises (LSF), pour des publics enfants et adolescents (notamment scolaires), adultes, prioritaires, empêchés, n'ayant pas d'accès aisé ou privilégié à la culture.

L'association, engagée dans la lutte contre toutes les inégalités, a la spécificité d'avoir des ressources humaines familières des publics porteurs de handicaps.

En 2022, l'association organisera divers ateliers associant l'art à la pratique de la philosophie pour tous :

- un atelier mensuel au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Sainte Geneviève de l'Association Notre Dame de Bon Secours, dans le 14^e arrondissement,
- des ateliers TAP Philoscène à l'école Maurice Rouvier dans le 14^e, jusqu'à juin 2022 (dans le cadre d'un appel à projets DASCO),
- 6 ateliers au Lycée Professionnel Charles de Gaulle, dans le 20^e (démarrage mars 2022),

-10 ateliers intergénérationnels dans les quartiers « politique de la Ville » du 14e arrondissement, avec le Lycée Villon et le centre social Didot ; restitution dans le cadre du Festival Philoscène,
 -56 heures d'atelier Philoscène avec les écoles St Exupéry de Villeneuve St Georges de mars à juin 2022 .

Ces projets font appel à de nombreux intervenants salariés, notamment 1 directeur artistique, 2 interprètes en LSF, 1 stagiaire, 8 praticiens de la philosophie, 8 comédiens.

« Bête à Bon Dieu Production » sollicite un financement de 36 000 € auprès de la DASES pour la poursuite de ses actions.

II - PRÉSENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

- 1* **Nom** : BETE A BON DIEU PROCDUCTION
- 2* **Adresse** : 22 rue Deparcieux - MDA du 14e / BAL 35 - 75014 Paris
- 3* **Président** : Nicolas MAKO
- 4* **Date de dépôt des statuts** : 23/04/2004
- 5* **Objet** : L'association Bête à Bon Dieu Production défend le principe d'égalité citoyenne entre sourd et entendant à travers des actions accessibles en français et en langue des signes pour la mixité des publics.

III - PRÉSENTATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION

Le bilan 2020 de l'association s'élève à 16 772 €.

Le compte de résultat 2020 présente un excédent de 25 196 €

- Charges : 51 947 € - Produits : 77 142 €

Comptes provisoires pour 2021

Le bilan 2021 de l'association s'élève à 6 250 €.

Le compte de résultat 2021 présente un déficit de 4 607 €

- Charges : 63 824 € - Produits : 59 217 €

BP 2022 de l'association

CHARGES	
Achats	1 600
Services extérieurs	23 712
Charges de personnel	49 697
Charges financières	11 433
Total	86 442
PRODUITS	
Ressources propres	9 250
Subventions (dont 36 000 € DASES)	52 000
Autres subventions	14 800
Autres produits	10 392
Total	86 442

Subvention sollicitée auprès de la DASES : 36 000 €

Subvention proposée par la DASES : 15 000 € (un complément de financement pourra éventuellement être attribué en fonction des projets en direction des personnes en situation de handicap mis en place en 2022).

Subventions antérieures :

2009 : 16 000 € 2010 : 15 000 € 2011 : 20 000 € 2012 : 24 000 €

2013 à 2018 : 32 000 €

2019 à 2021 : 36 000 € (32 000 €: fonctionnement + 4 000 €: MPH)

L'association est également soutenue par la DAC (4 000 €), la DASCO (5 000 € en 2021) et la DDCT (3 000 € en 2021).